

Vannes, le 2 mai 2012

# **AVIS A LA BATELLERIE CANAL DU BLAVET CANAL DE NANTES A BREST**

**Reprise de la navigation entre les écluses  
n°18 et 55 du canal de Nantes à Brest**

Vu l'avis à la batellerie en date du 30 avril 2012 ayant prescrit la fermeture de la navigation sur l'Aff et sur le canal de Nantes à Brest entre l'écluse de Redon (n°18) et l'écluse de Coët-Prat (n°55),

Considérant que les vitesses d'écoulement et les niveaux des biefs du canal de Nantes à Brest autorisent la reprise de la navigation sur les secteurs susvisés,

**Les usagers sont informés que la navigation peut reprendre à compter de 9h00 le 2 mai 2012 :**

- sur le canal de Nantes à Brest entre l'écluse de Redon (n°18) et l'écluse de Coët-Prat (n°55),
- sur l'Aff à l'aval de la Gacilly.

**La navigation reste interdite sur le canal du Blavet et sur la section Pontivy-Guerlédan du canal de Nantes à Brest.**

L'attention des usagers du canal de Nantes à Brest est attirée sur le fait que le tirant d'air garanti sur les plus hautes eaux navigables est de 2,20 m, contre 3,00 m sur la retenue normale. La vigilance est donc de mise à l'approche des ouvrages surplombant le canal lorsque le niveau des biefs est supérieur à la retenue normale.

Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer



Philippe CHARRETTON